Cabinet d'expertise comptable

CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

L'association OING-Service, présente les caractéristiques suivantes:

Total bilan : 37'671.87 €ur

Total des produits d'exploitation : 40'170.00 €ur Résultat de l'exercice : -8'906.54 €ur

Nombre de salariés : NEANT

L'annexe, partie intégrante des comptes annuels, est donc établie sous forme abrégée.

CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'exercice 2024, l'association OING-Service enregistre un résultat déficitaire de - 8,9 K€ pour un budget de 34 K€ sensiblement identique à celui de l'an passé.

Ce résultat déficitaire est en partie imputable aux actions menées en direction des jeunes pour lesquelles OING-Service a décidé lors de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2024 d'affecter un budget additionnel de 3,9 K€ imputé sur les réserves antérieures.

Ce déficit est également dû à une augmentation des frais de représentation et de déplacements au titre des différents comités engagés en 2024.

On remarque néanmoins une augmentation des cotisations des membres de l'ordre de 4 K€ comparé au budget. Le soutien du CoE se traduit également avec une augmentation de 2 K€ des aides accordées.

Les charges de l'association ont augmenté d'environ 15 K€ entre 2023 et 2024.

Le solde des opérations courantes est ainsi déficitaire de 9,2 K€.

Les opérations financières, peu significatives, dégagent quant à elles un léger excédent de + 345 \in .

Au bilan, le résultat enregistré cette année impacte les fonds associatifs dont le solde s'élève désormais à $+35,5~\mathrm{K}\odot$.

Aucun autre fait caractéristique n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - PRINCIPES GENERAUX

L'association a arrêté ses comptes en respectant les principes comptables généraux édictés par le Plan Comptable associatif issu des règlements 2014-03 et 2018-06 de l'Autorité National de la Comptabilité à savoir :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

II - MODES ET METHODES D'EVALUATION

1 - Immobilisations corporelles

Depuis 2005, la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlements.

Le coût d'entrée comprend également tous les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, ainsi que les frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations décomposables sont calculés en fonction de la durée d'utilisation probable de l'immobilisation par l'entreprise.

2 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les contributions volontaires en nature (bénévolats) n'ont pas été comptabilisées en raison des difficultés à les mesurer et du caractère subjectif des critères d'évaluation.

Cette position n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice.